



afaedam

La Gazette!

NUMÉRO
13
JUILLET 2020

Association Familiale pour l'Aide aux Enfants et adultes Déficients de l'Agglomération Messine

L'ÉDITO



Voilà que s'achève un premier semestre 2020 qui nous laisse un goût amer, une impression de n'avoir vécu les choses qu'en demi-teinte, d'être passés à côté de bien des événements....

Pour l'AFÆDAM, ce sentiment n'en est que renforcé puisque ce premier semestre devait être celui de l'intégration avec enthousiasme et frénésie tant de nos nouveaux locaux à Metz que des logements en habitat inclusif à Marly.

Les choses se sont faites, au SESSAD, au siège et dans le nouvel ESAT Solidarité, mais avec précaution, parcimonie, graduellement, en présence intermittente de nos salariés, et encore plus épisodique de nos travailleurs, dans ce contexte sanitaire à risques qui nécessitait sécurisation et adaptation. Aujourd'hui, l'installation est effective et le travail quotidien redevient une réalité, pour le plus grand bénéfice de chacun, tout en gardant les précautions d'usage par rapport à cette pandémie non encore enrayée.

Mais l'appropriation des nouveaux locaux et leur usage permet à chacun d'apprécier l'ampleur et l'impact de cette révolution physique pour l'AFÆDAM, l'usage d'espaces modernes, innovants, chaleureux...

Le restaurant LE PANORAMIC vous accueille désormais tous les jours de semaine à midi. N'hésitez pas à venir en famille ou entre amis déguster l'excellente cuisine de Christophe et son équipe, et gratifier l'implication et l'enthousiasme de nos travailleurs. N'oubliez pas notre Auberge à Varize qui vous accueillera tout l'été !

A Marly, tous les logements seront occupés début juillet. Le Clos Philippe RICORD, qui sera inauguré le 1^{er} octobre 2020, se révèle être un havre de paix et de bien-être pour tous ses résidents, aménagé et équipé des derniers concepts et technologies de l'habitat moderne.

Notre Assemblée Générale a dû être reportée, faute de possibilité de réunir tous nos adhérents en nombre, et se fera en septembre comme d'autres manifestations essentielles pour maintenir le lien et nous fédérer autour de ce qui fait la vie de notre association. Vous en serez informés au fil des semaines.

Bel été à tous et à très vite au plaisir de nous retrouver !

Violaine BELVAL
Présidente



C'EST OUVERT !

Le Panoramic a pris son envol mardi 30 juin 2020.

Restaurant d'application de l'ESAT Solidarité, Le Panoramic, restaurant ordinaire mais particulier accueille la clientèle du lundi au vendredi de 11h45 à 14h.

Au piano Christophe, le chef et Delphine sa seconde, encadrent une équipe de 5 travailleurs en situation de handicap sur les postes de production, au bar et à la plonge.

Bar à pâtes, bar à pizzas, grillades, plat du jour, desserts, tout est réalisé "maison" en faisant la part

belle aux produits locaux et à la collaboration avec le service traiteur de l'ESAT de Varize.

En salle, Vadila et Emilie accompagnent 5 serveurs qui peaufinent leur apprentissage, un très bel exemple d'inclusion.

Emeline a participé également activement à l'ouverture, en charge, entre autre, de la formation continue des travailleurs au respect des règles d'hygiène vestimentaire et corporelle.

La décoration revisitée par Mathilde contribue à plonger les convives dans un espace apaisé et zen.



"Le Panoramic, j'y étais !" Les convives se prennent en photo devant le mur végétalisé après le repas.

Laissez-vous prendre au jeu des réseaux sociaux et faites le savoir autour de vous :



#LE PANORAMIC METZ



Réservation : 03 87 63 04 41



La vie de nos établissements

LE CONFINEMENT AU FESAT DE VARIZE

L'équipe éducative du foyer de VARIZE pendant la durée du confinement a accompagné tous les résidents.

Nous nous sommes attachés également à les informer et à les former de façon intensive sur la nécessité du respect des gestes barrières et sur l'aspect sanitaire de cette situation.

Nous pouvons dire aujourd'hui qu'ils ont tous mobilisé leurs capacités singulières pour respecter au mieux toutes les consignes nouvelles qui venaient les uns après les autres percuteurs leurs habitudes et leur quotidien. Nous saluons leur bonne volonté dans ce contexte extrêmement perturbé et anxiogène.

Chaque matin, les résidents ont participé au ménage pour préserver des locaux propres et désinfectés. Les après-midis étaient dévolus aux activités de détente telles que :

- la pétanque, la gym douce, prises en charge par Monsieur SAGOLS, de l'IME de JUSSY,
- le tir à l'arc, proposé aux autres résidents par Thomas GANDOLPHE, formé à cette discipline,
- des ateliers "pâtisserie", "cuisine", "dessin", animés par Madame PEUCHE, éducatrice de soutien à l'ESAT.
- Nous avons proposé des jeux de société quotidiennement et des projections de films à la demande.
- Monsieur COURTIER est venu proposer des séances de Tai Chi à plusieurs reprises et a déposé chaque dimanche des pâtisseries pour l'ensemble des résidents et du personnel que nous avons tous beaucoup appréciées.

Pour finir, nous avons eu la grande satisfaction de constater que la rigueur et le sérieux que chacun a mis dans cette lutte contre le virus ont été récompensés, car nous n'avons eu à déplorer aucune contamination.



PENDANT LE CONFINEMENT LA VIE CONTINUE

La vie continue pour les résidents du F.A.S. "Le Patio". Rester confiné est un moment encore plus difficile pour les personnes adultes en situation de handicap et les résidents du foyer ont besoin d'attention, de moments de joie, de moments où par notre action nous nous montrons attentifs à leur état de santé et leur état de bien-être.



C'est pourquoi les éducatrices se montrent attentives à l'accompagnement cocooning du résident par des shampoings, des colorations Ce n'est pas parce que l'on est confiné que l'on ne peut pas être belle, être beau.



Merci aux équipes du F.A.S. "Le Patio" pour l'attention qu'elles portent aux résidents dans ces moments particulièrement exigeants.

BIENVENUE SYLVIE

Pendant la crise sanitaire, des personnels des établissements qui ont arrêté temporairement leur activité sont venus prêter main forte aux foyers d'hébergement.

Au F.A.S. "Le Patio", durant plusieurs semaines, nous avons reçu l'aide de Madame Sylvie Hamman, ASI à l'ESAT Solidarité.



Un grand merci à Sylvie pour la qualité de son travail, son implication en ces moments difficiles et la bienveillance qu'elle a témoignée chaque jour aux résidents du foyer. Un pot de départ a été organisé pour lui témoigner notre sympathie et le plaisir que nous avons eu à faire sa connaissance.

POIAREZ Jean-Claude

Directeur F.A.S. "Le Patio" - AFAEDAM

L'APRES CONFINEMENT : LE RETOUR A L'IME LA ROSERAIE



Ils se sont retrouvés dans une ambiance sereine et détendue ; en partie grâce à toutes les mesures de sécurité sanitaire mises en place en amont dans l'établissement.

Le retour des salariés ainsi que celui des enfants à l'IME après le confinement s'est effectué le lundi 11 mai 2020. Les salariés munis de leurs masques ont repris le chemin du travail, enfin ! Contents de revoir leurs collègues,



Les enfants quant à eux étaient ravis de revenir après des semaines de confinement. Les éducateurs ont travaillé avec des groupes de 3 ou 4 enfants afin de respecter les mesures de sécurité et les gestes barrières. Ils ont adapté leurs activités (balades, jeux individuels...).

Toutes ces réorganisations quotidiennes ont bouleversé notre façon de travailler. Cela nous a amené aussi à réfléchir à la valeur que nous portons à notre propre travail au quotidien, quant à sa dimension et à son importance dans notre vie.

Aline FRISCH

IME "La Roseraie"



LE CONFINEMENT AU FAP DES PEUPLIERS

39 résidents sont restés confinés au FAP des Peupliers à partir du 13 mars.

Si pour beaucoup le COVID est synonyme de restrictions liées aux règles sanitaires strictes, de gestes barrière, de port de masques, de distanciation physique, le confinement a été aussi et surtout synonyme de moments de détente et festifs. Malgré les conditions particulières les résidents se sont bien adaptés au confinement et ont fait preuve de bonne volonté.

L'ensemble du personnel a été mobilisé durant cette parenthèse, coupé du monde extérieur

De nombreuses activités ont été proposées : peinture, travaux manuels divers (tableaux 3D) décoration de l'établissement, jardinage, tournois de pétanque, esthétique et coiffure...



Tous ont apprécié les apéritifs, les barbecues, les goûters améliorés et attendaient avec impatience les gâteaux du dimanche.

Denis et Jean Michel de l'IME de JUSSY sont intervenus pour proposer des activités : décors du Moyen-Age et peinture. Un grand merci à eux.



CONCOURS DE PÂQUES ORGANISÉ PAR L'IME LA ROSERAIE PENDANT LE CONFINEMENT



Un concours de Pâques a été organisé pendant le confinement par des éducateurs de l'IME La Roseraie.

Les enfants devaient faire preuve de créativité autour du thème du lapin : dessiner, peindre ou fabriquer une œuvre artistique. Pour ce faire, les enfants ont pu

participer au concours par le biais de la page Facebook composée de 90 membres : "Les petites mains 57", créée par Véronique. Ce compte destiné aux familles, animé chaque jour par des éducateurs, proposait des activités (bricolage, cuisine, couture...) ainsi que des informations diverses (mesures

de confinement, conseils éducatifs,). Le lot à gagner : un gâteau au chocolat confectionné par notre pâtissière Rose-Marie ! Le jury, composé de Véronique, Rose-Marie et Anaïs, a désigné Lucas DELGADO, l'heureux gagnant du concours. Bravo à Lucas pour son joli panier de Pâques et à tous les participants !



LES CARTES MOBILITÉ INCLUSION



Les Cartes Mobilité Inclusion (CMI) donnent des avantages aux personnes handicapées pour faciliter leurs déplacements. Les CMI stationnement, priorité et invalidité, élaborées au format carte bancaire sont sécurisées et infalsifiables. Gratuites, elles sont données pour une durée de 1 à 20 ans ou à titre définitif par la maison départementale des personnes handicapées. Les cartes délivrées antérieurement au 1^{er} janvier 2017 demeurent valables jusqu'à leur date d'expiration et, au plus tard, jusqu'au 31 décembre 2026 mais elles peuvent aussi être substituées aux nouvelles.

La CMI Invalidité La CMI concerne les personnes dont le taux d'incapacité est de 80% ou plus. Elle permet d'obtenir une priorité d'accès aux places dans les transports en commun, dans les espaces et salles d'attente, dans les établissements et les manifestations accueillant du public.



La CMI invalidité permet de bénéficier des dispositions relatives à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés sans démarche de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), de divers avantages fiscaux (la personne peut bénéficier sous conditions, d'une demi-part supplémentaire pour le calcul de l'impôt sur le revenu ou être considérée comme étant à charge du contribuable qui l'héberge), et de différents avantages commerciaux par exemple dans les transports (SNCF, Air France).

La CMI Priorité Le titulaire de la CMI invalidité n'a pas besoin de demander une CMI priorité. Tous les avantages donnés par la CMI priorité sont aussi donnés par la CMI invalidité (priorité d'accès aux places assises dans les transports en commun, dans les espaces et salles d'attente, les manifestations accueillant du public et une priorité dans les files d'attente).

La CMI priorité concerne les personnes qui ont beaucoup de mal à rester debout dont le taux d'incapacité est de moins de 80%.

La CMI Stationnement

Les titulaires de la CMI priorité peuvent aussi avoir une CMI stationnement mais ce n'est pas automatique. Elle donne le droit d'utiliser les places de parking réservées aux personnes handicapées que l'on soit le conducteur du véhicule ou le passager.



Elle concerne les personnes qui ont beaucoup de mal à se déplacer à pied ou qui ont toujours besoin d'être accompagnées lors des déplacements (altération d'une fonction mentale, cognitive, psychique ou sensorielle).

Elle concerne les personnes présentant notamment un handicap lié à des déficiences motrices ou viscérales (insuffisance cardiaque ou respiratoire), ayant un périmètre de marche limité et inférieur à 200 mètres qui ont systématiquement recours à l'une des aides suivantes pour leurs déplacements extérieurs : une aide humaine - une canne, un déambulateur ou un fauteuil roulant - un véhicule pour personnes handicapées - une oxygénothérapie.

Valérie SOLOMAKA
Assistante sociale

Un métier, une passion...**ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE****Présentez-nous votre parcours au sein de l'AFEAEDAM**

J'ai effectué mon stage de troisième année de formation d'éducatrice spécialisée au SESSAD en 2005/2006. J'ai découvert un métier mêlant actions et réflexions qui m'a beaucoup plu. J'ai obtenu mon diplôme en juin 2006. Un poste d'éducateur a été créé au service en septembre 2006 et j'ai eu la chance d'être embauchée.

Comment définiriez-vous votre emploi ?

La particularité du travail d'éducateur au SESSAD réside dans le fait de travailler au domicile des enfants suivis. Cela permet d'aller à la rencontre des familles, de leur mode de vie, de leur culture, de les accompagner dans leur quotidien avec leur enfant. C'est aussi les accompagner dans leur parcours, dans le respect du rythme et des besoins de l'enfant.

Nous travaillons en équipe pluridisciplinaire et le projet de l'enfant est conçu avec les observations de chaque professionnel du SESSAD, des partenaires, de celles des parents et de ce que les enfants peuvent exprimer de leurs envies ou besoins.

Nous encadrons également des activités en groupe au SESSAD ou dans des lieux extérieurs. Nous participons également aux réunions de suivi de scolarité des enfants et travaillons en liens avec les professionnels partenaires de la prise en charge (enseignants, éducateurs d'autres services, assistantes sociales, ...)

Quelles sont vos sources de satisfaction ?

J'apprécie le côté très diversifié du travail au SESSAD : dans une journée, je peux rencontrer plusieurs familles, encadrer un groupe d'enfants, participer à une synthèse avec l'équipe ou une réunion dans une école. Cela nécessite de pouvoir s'adapter et passer rapidement d'une situation à l'autre, c'est dynamique et motivant !

Le travail en équipe pluridisciplinaire permet d'échanger nos regards sur l'évolution de l'enfant et de l'accompagner au plus proche de ses besoins. Chacune de nos prises en charge est complémentaire.

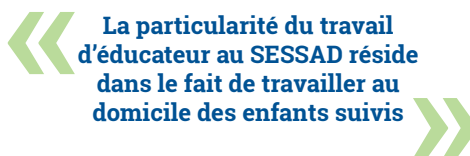
Quel regard portez-vous sur l'évolution de votre métier ?

Le métier d'éducateur est en constante évolution, nous nous adaptons en permanence aux changements sociétaux, aux nouvelles lois...

Quand j'ai commencé à travailler au SESSAD, nous parlions d'intégration des enfants en situation de handicap à l'école : l'enfant était accueilli à l'école s'il avait les capacités de s'adapter au système scolaire.

Aujourd'hui nous parlons d'inclusion : c'est le système scolaire qui s'adapte aux besoins de l'enfant.

C'est une avancée énorme et un regard différent sur les enfants en situation de handicap et sur leur place dans notre Société. Avoir les mêmes droits pour tous permet aux parents d'imaginer un parcours scolaire, un cursus professionnel sur du long terme et de se projeter dans un futur bienveillant.



La particularité du travail d'éducateur au SESSAD réside dans le fait de travailler au domicile des enfants suivis

Si vous aviez un souhait à formuler ?

Je souhaiterais travailler encore davantage avec les familles, qu'elles puissent prendre part à certains moments de vie du service.

Les parents ont une place essentielle dans l'accompagnement de leur enfant, ils sont ses premiers éducateurs. Dans ma pratique, je prends beaucoup appui sur eux pour comprendre l'enfant, pour adapter mes observations et construire mon travail. Pour moi, il est naturel qu'ils participent aux travaux de réflexions, à l'élaboration des projets d'accompagnement concernant leur enfant.



Le métier d'éducateur est en constante évolution, nous nous adaptons en permanence aux changements sociétaux, aux nouvelles lois...



Coline GUERMANN
Éducatrice spécialisée

**INFOS PRATIQUES****AFEAEDAM (SIÈGE SOCIAL)**

101, boulevard Solidarité
57070 METZ
Tél. : 03.87.65.89.10

PERMANENCE DE L'AFEAEDAM

Une permanence est assurée dans les locaux du siège le premier lundi de chaque mois de 14h00 à 16h30.

Veuillez contacter l'association pour prendre rendez-vous.

Retrouvez nous en ligne sur :

<http://www.afaedam.com>
Suivez toutes nos actualités sur facebook !

ADRESSES UTILES:

**MAISON DÉPARTEMENTALE
DES PERSONNES HANDICAPÉES
DE LA MOSELLE – MDPH**
1 rue Claude Chappe
CS 95213

57076 METZ CEDEX 3
Tél. : 03.87.21.83.00
<http://www.mdp57.fr>

**AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ –
DÉLÉGATION TERRITORIALE
DE LA MOSELLE – ARS**
Bâtiment Platinum
4 rue des Messageries
57045 METZ Cedex 1
Tél. : 03.87.37.56.01
<http://www.ars.lorraine.sante.fr>

**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE –
DIRECTION DE LA POLITIQUE DE
L'AUTONOMIE**
1 rue du Pont Moreau
BP 11096
57036 METZ CEDEX 1
Tél. : 03.87.37.57.57
<http://www.moselle.fr>

MÉDIATION:

28-30 avenue André Malraux
57045 METZ CEDEX 1
Tél. : 03.87.56.87.80
Fax : 03.87.56.30.75

L'afaedam est adhérente à l'Unapei



Directeur de publication : Alain Courtier
Mise en page / Impression : Prim service

Ne pas jeter sur la voie publique